RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00272
Numéro SIREN : 533 337 119
Nom ou dénomination : LEIKH

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003879

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : Route du Puy 43260 ST JULIEN CHAPTEUIL — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 3 3 3 3 7 1 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	8 302	AQ	8 302	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	147 144	AS	114 040	33 103
		Autres immobilisations corporelles	AT	791 092	AU	732 629	58 462
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	946 538	BK	854 972	91 566
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	433 248	BU		433 248
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 640	BY		12 640
		Autres créances (3)	BZ	100 607	CA		100 607
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	124 905	CE		124 905
		Disponibilités	CF	673 874	CG		673 874
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 202	CI		6 202
		TOTAL (III)	CJ	1 351 478	CK		1 351 478
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 298 017	1A	854 972	1 443 044

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 178 496)	DA	178 496
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	17 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	231 993
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	236 763
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	252 571
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	917 674
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 685
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 518
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	181
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	381 317
	Dettes fiscales et sociales	DY	98 713
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 627
	Autres dettes	EA	4 326
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	525 370
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 443 044

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	518 814
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 978 515	FB	FC	6 978 515
	Production vendue biens *	FD	1 977	FE	FF	1 977
	Production vendue services *	FG	54 170	FH	FI	54 170
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 034 664	FK	FL	7 034 664
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	49 507
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 814
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 086 986
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	5 787 067
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(50 011)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	6 520
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	438 575
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	48 024
	Salaires et traitements*				FY	376 609
	Charges sociales (10)				FZ	98 777
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*				GA	52 811
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	1 263
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 759 637
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	327 349
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	7 193
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	7 193
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	213
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	213
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	6 979
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	334 329

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 005
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 005
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 005
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	87 763
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 100 184
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 847 613
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	252 571

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	49 507
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		5 962
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		43

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de la société : SAS LEIKH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 443 045 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 252 571 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 5 ns
* Installations techniques : 4 et 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de bureau :
 3 à 5 ans lineaire et degressif
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 923	7 222		147 145
- Installations générales, agencements aménagements divers	764 361	14 751		779 112
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 865	6 116		11 981
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	918 451	28 088		946 539
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 463		18 463	
Immobilisations financières	18 463		18 463	
ACTIF IMMOBILISE	936 914	28 088	18 463	946 539

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		28 088		28 088
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		28 088		28 088
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			18 463	18 463
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			18 463	18 463

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	101 810	12 230		114 041
- Installations générales, agencements aménagements divers	688 563	38 234		726 797
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 486	2 346		5 832
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	802 161	52 811		854 973
ACTIF IMMOBILISE	802 161	52 811		854 973

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 119 450 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 641	12 641	
Autres	100 607	100 607	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 203	6 203	
Total	**119 450**	**119 450**	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Produit a recevoir ttc	43 639
Divers - produits à recevoir	6 275
Total	**49 914**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 178 496,00 euros décomposé en 11 156 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 156	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 156	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 525 190 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9	9		
- à plus de 1 an à l'origine	32 677	26 302	6 375	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	381 318	381 318		
Dettes fiscales et sociales	89 299	89 299		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 628	5 628		
Autres dettes (**)	16 260	16 260		
Produits constatés d'avance				
Total	**525 190**	**518 815**	**6 375**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	27 816
(**) Dont envers les associés	11 934

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 518 euros.

Charges à payer

	Montant
Fact.a.rec.ttc fourn frais g.	63 784
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	9
Dettes provis. pr congés à payer	21 920
Charges sociales s/congés à payer	8 330
Charges sociales - charges à payer	4 418
Etat - autres charges à payer	19 400
Total	**117 861**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 203		
Total	**6 203**		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS LEIKH est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LYSYA.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société a signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
interets sur emprunt restant à payer	60
Autres engagements donnés	60
Total	**60**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

LEIKH

Société par Actions Simplifiée au capital de 178.496 euros
Siège social : Route du Puy, Lieudit Tabagnon

43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

533.337.119 R.C.S. LE PUY EN VELAY
N° SIRET : 533.337.119.00010

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1ER JUIN 2022

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide de prélever une somme de 43.063 euros sur le poste autres réserves inscrit au bilan. Cette somme augmentée du bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 d'un montant de 252.571 euros, soit la somme globale de 295.634 euros, sera intégralement répartie entre les associés à titre de dividendes.

Chaque action recevra ainsi un dividende de 26,50 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2018	31 Décembre 2019	31 Décembre 2020
DIVIDENDE	245.432 €	239.854 €	341.373,60 €
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	0 €	€	0 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	245.432 €	239.854 €	341.373,60 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
Le Président

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

LEIKH

SAS au Capital de 178 496 Euros

Route du Puy

Lieudit Tabagnon

43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

RCS LE PUY EN VELAY 533 337 119

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Chez COGEP, 30 rue Joannès Carret 69009 LYON Tél : 04 72 77 11 99 Fax : 04 72 77 11 90
SIREN : 399 105 980 NAF : 6920Z

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Aux Associés de la société LEIKH,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 22 juin 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LEIKH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La première partie de l'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : immobilisations et stocks.

Dans le cadre de mes appréciations des règles et méthodes comptables suivies par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Je me suis également assuré de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévue de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

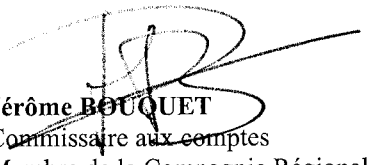
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,
Le 16 mai 2022



Jérôme BOUQUET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 302	8 302		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	147 145	114 041	33 104	38 113
Autres immobilisations corporelles	791 092	732 630	58 462	78 177
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				18 463
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**946 539**	**854 973**	**91 566**	**134 752**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	433 248		433 248	383 236
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	12 641		12 641	7 268
Autres créances	100 607		100 607	158 349
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	124 905		124 905	
Disponibilités	673 875		673 875	868 611
Charges constatées d'avance	6 203		6 203	28 041
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 351 479**		**1 351 479**	**1 445 506**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 298 017**	**854 973**	**1 443 045**	**1 580 258**

	31/12/2021	31/12/2020
Capital	178 496	178 496
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	17 850	17 850
Réserves statutaires ou contractuelles	231 993	196 436
Réserves réglementées		
Autres réserves	236 764	322 622
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	252 571	291 072
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**917 674**	**1 006 476**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 686	60 511
Emprunts et dettes financières diverses	2 519	9 028
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	181	57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	381 318	391 110
Dettes fiscales et sociales	98 714	111 012
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 628	1 172
Autres dettes	4 326	892
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**525 371**	**573 782**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 443 045**	**1 580 258**

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	6 978 516		6 978 516	6 697 753
Production vendue (biens)	1 978		1 978	1 012
Production vendue (services)	54 171		54 171	59 922
Chiffre d'affaires net	7 034 664		7 034 664	6 758 687

	31/12/2021	31/12/2020
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	49 507	26 682
Autres produits	2 815	3 503
Total produits d'exploitation (I)	7 086 986	6 788 871
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	5 787 068	5 435 184
Variations de stock	-50 012	3 723
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 520	3 851
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	438 576	434 594
Impôts, taxes et versements assimilés	48 024	51 977
Salaires et traitements	376 609	332 099
Charges sociales	98 778	81 700
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	52 811	55 572
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 263	4 097
Total charges d'exploitation (II)	6 759 637	6 402 795
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**327 349**	**386 076**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 193	11 978
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	7 193	11 978
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	213	737
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	213	737
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**6 980**	**11 241**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**334 329**	**397 317**

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 005	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		4 396
Total produits exceptionnels (VII)	6 005	4 396
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**6 005**	**4 396**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	87 763	110 641
Total des produits (I+III+V+VII)	7 100 185	6 805 245
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 847 613	6 514 173
BENEFICE OU PERTE	**252 571**	**291 072**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Désignation de la société : SAS LEIKH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 443 045 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 252 571 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 5 ns
* Installations techniques : 4 et 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de bureau :
 3 à 5 ans lineaire et degressif
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 923	7 222		147 145
- Installations générales, agencements aménagements divers	764 361	14 751		779 112
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 865	6 116		11 981
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	918 451	28 088		946 539
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 463		18 463	
Immobilisations financières	18 463		18 463	
ACTIF IMMOBILISE	**936 914**	**28 088**	**18 463**	**946 539**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		28 088		28 088
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**28 088**		**28 088**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			18 463	18 463
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**18 463**	**18 463**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	101 810	12 230		114 041
- Installations générales, agencements aménagements divers	688 563	38 234		726 797
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 486	2 346		5 832
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	802 161	52 811		854 973
ACTIF IMMOBILISE	**802 161**	**52 811**		**854 973**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 119 450 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 641	12 641	
Autres	100 607	100 607	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 203	6 203	
Total	**119 450**	**119 450**	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Produit a recevoir ttc	43 639
Divers - produits à recevoir	6 275
Total	**49 914**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 178 496,00 euros décomposé en 11 156 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 156	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 156	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 525 190 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9	9		
- à plus de 1 an à l'origine	32 677	26 302	6 375	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	381 318	381 318		
Dettes fiscales et sociales	89 299	89 299		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 628	5 628		
Autres dettes (**)	16 260	16 260		
Produits constatés d'avance				
Total	**525 190**	**518 815**	**6 375**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	27 816
(**) Dont envers les associés	11 934

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 518 euros.

Charges à payer

	Montant
Fact.a.rec.ttc fourn frais g.	63 784
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	9
Dettes provis. pr congés à payer	21 920
Charges sociales s/congés à payer	8 330
Charges sociales - charges à payer	4 418
Etat - autres charges à payer	19 400
Total	**117 861**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 203		
Total	**6 203**		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS LEIKH est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LYSYA.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société a signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
interets sur emprunt restant à payer	60
Autres engagements donnés	60
Total	**60**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles